



L'ÉCHO des écoles



N° 4 - MARS-AVRIL 2022

EDITO



Véronique Clerc

Adjointe au maire
déléguée à l'enfance

Il y a un an, la Ville se portait candidate au label "Ville amie des enfants" de l'Unicef et nous sommes très heureux de l'avoir obtenu.

Concrètement, la commune s'engage à mettre en œuvre un plan d'actions municipales durant la période 2020-2026 en direction des enfants et des jeunes de la commune. A partir des cinq grands engagements définis par l'Unicef, nous avons élaboré un plan de 13 actions, en voici quelques exemples : la mise en place d'une alimentation bio et locale dans les crèches ; un conseil municipal des enfants et des jeunes ; des actions de prévention et de sensibilisation aux violences grâce à l'intervention dans les classes d'une personne en emploi civique formée par l'Unicef ; la formation des personnels, ATSEM et animateurs pour leur permettre de repérer les enfants victimes de violence ou encore œuvrer pour que les filles aient le même accès aux loisirs que les garçons, notamment dans les cours de récréation ou équipements sportifs à venir.

Ce plan d'actions municipales a aussi été l'occasion de mobiliser tous les partenaires éducatifs et de réinterroger collectivement sur notre plan éducatif de territoire et les orientations politiques en matière d'éducation. Nous voilà donc désormais avec un réseau dynamique pour mettre en œuvre ces engagements, dont certains sont déjà en place, comme vous allez le découvrir dans ce journal.

A LA UNE



"Les restos font leur show" : le retour !

Après deux ans d'absence, dans un contexte sanitaire plus apaisé, le grand spectacle de fin d'année de l'animation périscolaire "Les restos font leur show" revient sur la scène de l'Hexagone, le 17 juin.

Depuis début mars, entre midi et deux, les enfants et leurs animatrices et animateurs en périscolaire, ont commencé leurs répétitions pour la réalisation du grand spectacle musical de fin d'année "Les restos font leur show". Cette année, direction les Etats-Unis avec le leitmotiv "Un jour j'irai là-bas". Après ces deux années d'un contexte restreint, l'envie de voyager, de rêver, de s'évader était forte ! Alors les Etats-Unis et le "rêve américain" ont presque semblé une évidence... De la country au break dance, aucun style de musique ne sera oublié ! Toutes les écoles élémentaires de la commune sont impliquées : une fois par semaine jusqu'au jour J, les élèves se retrouveront par petits groupes, autour d'un animateur ou d'une animatrice, pour répéter leur chorégraphie et être prêts le soir du spectacle !

Les déguisements sont particulièrement soignés. Ils sont confectionnés par les parents volontaires, les animateurs qui ont cette compétence et cette envie, mais aussi par les participantes à l'atelier couture du CCAS.

Avec leur retour sur scène, "Les restos font leur show" fêteront leurs dix ans. Un sacré défi pour les animateurs en poste depuis peu à Meylan, n'ayant pas connu les différentes éditions de cet événement, qui étaient chaque année très attendues par toutes et tous, parents, enfants, frères et sœurs !

**"Les restos font leur show", vendredi 17 juin, à 20h
Hexagone Scène Nationale Arts Sciences**

PORTRAIT

“ATSEM” : qui se cache derrière cet acronyme ?



la continuité de la journée des enfants. Ces agents, très discrets dans le paysage scolaire, ont des missions bien établies : accueillir les enfants, les accompagner dans l'apprentissage de la propreté et dans l'accomplissement des gestes quotidiens (habillage, déshabillage), mettre en place et encadrer un atelier en autonomie, préparer et nettoyer le matériel éducatif.

Les ATSEM ou Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles sont des employés municipaux, mis à disposition de l'Education nationale pour assister quotidiennement les enseignants.

“Femmes de Services” en 1880, elles deviennent “ASEM” en 1971, puis “ATSEM” en 1992.

Au fil des années, leur présence dans l'école est devenue incontournable. Depuis 2018, ces agents sont d'ailleurs reconnus comme membres à part entière de la communauté éducative.

A Meylan, elles sont au nombre de 20, dans des équipes exclusivement féminines et passionnées par les métiers de l'enfance. Elles s'appellent Isabelle, Sandrine, Taline, Wendy... et accompagnent quotidiennement vos enfants, dès leur arrivée à l'école à partir de 7 h 30. Elles les accueillent, vous écoutent et transmettent bon nombre d'informations aux enseignantes et enseignants avec qui elles entretiennent d'étroites relations pour assurer

En résumé, elles assistent les enseignants tout au long de la journée scolaire.

Mais elles sont également présentes pendant le temps périscolaire, notamment durant le repas. Elles expliquent aux plus petits l'utilisation des couverts, le contenu de l'assiette et surtout, elles incitent chacun à goûter à tous les composants du repas. Avant la reprise des enseignements l'après-midi, elles supervisent le temps calme ou la sieste, en fonction des besoins des enfants. Bref, des missions très diverses, réparties tout au long de leur journée bien remplie de... 9 heures !

1 ATSEM par classe !

Pour cette année scolaire, 534 élèves sont répartis dans les 19 classes de maternelle de la commune. Les 19 enseignantes et enseignants de ces classes sont assistés par 20 ATSEM au total. En septembre 2022, avec l'ouverture d'une vingtième classe, un nouvel agent devrait être recruté.

MIEUX COMPRENDRE



Comment favoriser concrètement le “vivre ensemble” entre les enfants, dans le cadre des accueils périscolaires ?

Réponse

La notion de “vivre ensemble” est un objectif inscrit dans les cinq projets pédagogiques de nos accueils de loisirs. Elle est déclinée pour les enfants, à travers les règles de vie en collectif. Les notions de respect, d'inclusion et d'accueil de la diversité y sont notamment mises en avant. Un contrat de confiance est par exemple passé

avec les enfants ne respectant pas les règles de vie collective. Le dispositif des messages clairs est également expérimenté pour résoudre, à travers une formulation verbale, les différends entre enfants. Ce dispositif permet de rendre les enfants capables d'identifier et d'exprimer verbalement leurs émotions et leurs sentiments.

EN ACTION !

Dans toutes les écoles

Equipements informatiques

La commune a participé au “Plan de relance” proposé par l'Etat, qui consiste à promouvoir l'achat de nouveaux matériels informatiques pour les écoles élémentaires. En décembre dernier, les directrices d'écoles ont ainsi été dotées d'ordinateurs portables. Actuellement, le centre technique municipal installe 30 tableaux blancs adaptés à la projection dans les classes. D'autres matériels (casques audio, loupes) devraient être livrés dans les écoles d'ici la fin de l'année scolaire.



Ateliers culturels avec l'Hexagone

Chaque année, la commune dégage un budget de 3 500 €, pour favoriser l'accès à la culture aux élèves de ses écoles élémentaires. Pour 2021-2022, 9 classes ont ou vont bénéficier d'un accès à des ateliers de découverte, liés à des spectacles programmés à l'Hexagone :

- 5 classes ont découvert la danse à travers des ateliers en décembre 2021, en lien avec le spectacle “Les fables à la fontaine” ;

- 1 classe bénéficie d'ateliers de théâtre et de science de l'environnement, d'une intervention du Ciné et d'une restitution, dans le cadre du spectacle “Les fables ou le jeu de l'illusion” ;

- 1 classe participe à des ateliers d'art plastique avec une plasticienne, à un atelier de découverte des sciences de l'univers avec le GAD et à une restitution, à l'occasion de la programmation du spectacle “Stellaire” ;

- 4 classes pratiquent le dessin dans le cadre d'ateliers, en lien avec le spectacle “Ma maison, le reste du monde et ailleurs”.

EN CHIFFRES

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS ET DES JEUNES (CMEJ) DANS LE DÉTAIL

1 107
votants

57,15 %
de participation
39,44 % pour les collégiens et
80,07 % pour les écoliers
élémentaires

17
Élus titulaires

2 ans
de mandat

2
commissions
Une commission Enfance et
une commission Jeunesse

Le Conseil Municipal des Enfants, après 22 ans de mandats successifs, a cédé la place au CMEJ, lors des élections de décembre dernier. Sur les trente sièges à pourvoir par des candidats venant de toutes les écoles élémentaires et des deux collèges de la ville, du CE2 à la 4^e, 17 ont été pourvus. Après une journée de formation à leur nouvelle fonction, il est maintenant temps d'agir ! Les jeunes conseillers vont se réunir une fois par mois pour mettre en œuvre leurs projets.



RETOUR EN IMAGE

Ont voté !

Les élections du Conseil Municipal des Enfants et des Jeunes se sont déroulées du 29 novembre au 7 décembre 2021, dans toutes les écoles et les deux collèges de la commune. Les jeunes électeurs meylanais, âgés de 8 à 12 ans, se sont fortement mobilisés (sur la photo, le bureau de vote à l'école du Haut-Meylan) !



BIEN-ÊTRE

Être parent, ça fatigue !

L'épuisement parental est aujourd'hui une problématique rencontrée par un grand nombre de familles avec de jeunes enfants. Dans le cadre d'un projet national de recherche sur la prévention de l'épuisement parental, mené par l'Université de Grenoble et financé par les politiques publiques, des ateliers de soutien à la parentalité vont être prochainement proposés gratuitement à Meylan : 8 ateliers de 2 heures permettront d'expérimenter des pratiques concrètes visant à mieux vivre ses émotions, notamment le stress et la colère, d'améliorer la relation avec ses enfants, ainsi que d'identifier et de mobiliser ses ressources, pour mieux vivre son rôle de parent.

Ces ateliers en groupe de 10 personnes favoriseront aussi les échanges avec d'autres parents ayant des jeunes

enfants. Ils sont donc ouverts à toutes les familles, ayant au moins un enfant âgé de moins de 12 ans. Ils sont organisés autour d'un programme validé scientifiquement et permettent un réel suivi du groupe de parents par une professionnelle en psychologie et en accompagnement parental.



Les 8 ateliers seront programmés les jeudis de 19 h 30 à 21 h 30, du 7 avril au 16 juin (sauf semaines de vacances scolaires).



Droits de l'enfant : l'UNICEF dans les écoles

Meylan s'engage avec l'UNICEF pour la défense des droits de l'enfant. Cet objectif se construit au quotidien, avec tous les acteurs éducatifs intervenant auprès des enfants. Ecoles et collèges en font évidemment partie.

L'Unicef intervient, dès ce mois de mars et jusqu'à la fin de l'année scolaire, dans plusieurs classes des écoles élémentaires et des collèges de la commune. Ces interventions portent spécifiquement sur les droits de l'enfant, pour lesquels la Ville s'engage auprès de l'Unicef (lire l'encadré ci-contre). Le droit d'aller à l'école, d'être protégé de toute forme de violence ou encore de jouer et de rire deviennent des supports à la réflexion avec les enfants et les jeunes. Durant une demi-journée, les bénévoles et services civiques de l'Unicef échangent avec les enfants, avec l'appui de leur enseignant, sur leurs droits et sur la manière dont ils les perçoivent. Harcèlement, travail des enfants, accès à l'eau, discriminations sont autant de sujets pour lesquels les écoles peuvent solliciter l'ONG sur des éclairages précis. Une animation est souvent réalisée avec les écoliers et collégiens pour qu'ils s'approprient concrètement les sujets. Ces interventions peuvent aussi bien sûr servir de base à l'équipe enseignante pour développer avec leurs classes, certaines de ces thématiques. Dès la fin de l'année scolaire 2021, une activité avait été mise en place par les animateurs et animatrices

du périscolaire pour démarrer ce partenariat avec l'Unicef : les enfants avaient illustré à leur manière "Les droits de l'enfant", en réalisant des affiches au moyen de dessins, de peintures, de collages...

Le choix de la sécurité sanitaire et du confort

Depuis le 7 décembre 2021, Meylan a officiellement rejoint le réseau de "Ville amie des enfants" de l'Unicef. Un plan de 13 actions, en direction de la petite enfance, de l'enfance, de la jeunesse, mais aussi de la parentalité ou de l'alimentation, a ainsi été décliné par l'équipe municipale. L'objectif : le bien-être et l'épanouissement de chaque jeune meylanais.



► Du 14 mars au 3 avril

En ligne sur l'Espace Famille
Inscriptions à l'animation "Mômes en nature !" qui se déroulera du 25 au 29 avril : pendant les congés de printemps, le Cine propose cinq jours dans la nature, au domaine de Rochasson. Pour les 7-11 ans, "Curieux de nature" et, nouveauté cette année, pour les 12-15 ans, "Explorateur de nature".



► Mardi 12 avril, de 17h à 18h30

Salle audiovisuelle Mi-Plaine,
12 bis rue des Aiguinards
Festival International du Film Nature & Environnement de FNE Isère : dans le cadre de cette 35^e édition, le Cine invite les familles à une projection de cinq documentaires et films d'animation, dont "Les nouveaux castors", pour découvrir cet animal présent à Meylan. Durée des films : environ 50 mn. La projection sera suivie d'un échange avec les animateurs du Cine.
Entrée libre dans la limite des places disponibles. Pour plus de renseignements : cine@meylan.fr



► Mardi 12 avril, de 19 h 30 à 20 h 30

En présentiel, salle du conseil municipal, et en ligne sur Youtube
Conseil municipal : L'Heure citoyenne sera consacrée à l'éducation à l'environnement. Venez vous informer, dialoguer et poser vos questions aux élus sur ce sujet.

L'Echo des écoles

Directeur de publication : Philippe Cardin. Rédactrice en chef : Sandrine Delobelle. Coordination-lecture-réécriture : Pascale Mourain. Rédaction : Laetitia Corre, Cloé Courbon, Damien Giraud, Hector Bertrand. Photos : Irène Tourtet, Hector Bertrand, Anaïs Leon-Serrano, AdobeStock. En collaboration avec les services Scolaire, Enfance et Jeunesse, Restauration et Sport. Création maquette et mise en page : Annabel Padilla. Contact : 04 76 41 59 59